



SOCIÉTÉ
INTERNATIONALE
D'ERGOLOGIE

SOCIEDADE
INTERNACIONAL
DE ERGOLOGIA

SOCIEDAD
INTERNACIONAL
DE ERGOLOGÍA

INTERNATIONAL
SOCIETY
OF ERGOLOGY

VIème Congrès de la SIE (Société Internationale d'Ergologie) en collaboration avec le CERTOP

(Centre d'Etude et de Recherche sur le Travail, Organisation et le Pouvoir-CNRS-UT2J)

1, 2 et 3 juin 2023

Maison de la Recherche-Université Jean-Jaurès-Toulouse
(5 Allée Antonio Machado, 31500 Toulouse)

Appel à communication

Changer le travail dans le monde d'aujourd'hui :

Quelles approches, quelles pratiques ?

Après un 5^{ème} Congrès consacré aux rapports entre travail, patrimoine et développements d'hier à aujourd'hui et dans les différentes régions du monde, le 6^{ème} Congrès de la Société Internationale d'Ergologie se concentrera sur **les approches du travail et les pratiques qui se développent pour penser les évolutions des situations actuelles et les manières de contribuer à leur transformation.**

Ce 6^{ème} Congrès s'intéressera notamment aux effets sur les situations et les activités de travail des évolutions du système productif vers une *hypermodernité* où les contraintes normatives et temporelles se démultiplient. Les vitesses d'exécution s'accroissent avec l'usage grandissant du numérique, la fièvre évaluative épie tous les gestes professionnels, de nouvelles formes de précarité apparaissent (ubérisation, etc.). Ce mouvement vers l'*hypermodernité* génère des tensions croissantes chez celles et ceux qui le vivent au quotidien dans leur travail. L'économie de marché se mondialise chaque jour davantage, le déploiement du numérique et de l'intelligence artificielle impactent en temporalité et en qualité un nombre croissant d'activités professionnelles. Les modalités mêmes d'évaluation tendent à passer aujourd'hui par un processus d'automatisation/standardisation accentuant leur fréquence. Les frontières deviennent plus floues entre vie professionnelle et vie privée, l'urgence se mue en une routine du quotidien... Le travail se transforme et met en scène des modes renouvelés d'activité, de techniques de production de biens et de services, d'organisation et de gouvernement.

Aux effets de ces évolutions est venu s'ajouter l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la vie quotidienne et le travail des personnes. Un impact massif, aussi important

qu'inattendu, sur leur rapport au travail et à ses conditions d'exercice. Et qui a bien souvent exacerbé les tensions préexistantes. Les modalités de travail à distance et de télétravail ont dû se généraliser durant la crise sanitaire et parfois elles perdurent. Elles ont fait l'objet d'évaluations variables par les intéressés. Mais elles ont tendance à entraîner des heures de travail ininterrompues, modifier les relations de travail, nécessiter de nouvelles compétences, générer souvent des coûts pour le travailleur, intensifier le travail. La santé, en particulier la santé mentale est fréquemment affectée par ces modalités nouvelles. Cette crise sanitaire est également intersectorielle et requiert des mesures individuelles et collectives, ainsi que des politiques publiques visant à lutter contre les inégalités, à garantir les droits du travail et l'inclusion sociale.

Dans cet environnement problématique, émergent néanmoins à l'échelle internationale des objectifs orientés par des valeurs alternatives et de plus en plus largement partagées, tels que ceux prônés par l'ONU en matière de développement durable pour répondre, à l'horizon 2030, aux défis mondiaux auxquels sont confrontés l'ensemble des peuples et la planète. Parmi lesquels celui de promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable mais cohérente avec une sobriété dans l'usage des ressources planétaires disponibles, le plein emploi respectant l'exigence d'un travail décent pour tous. Un objectif qui entre en résonance avec l'appel mondial à l'action pour une « reprise centrée sur l'humain après la crise du Covid-19 » lancé par l'OIT en 2021.

L'Agenda 2030 pour le développement durable, signé par les États membres de l'ONU en 2015, a en son cœur le projet d'une société dite « plus inclusive et durable » en proposant 17 « Objectifs de Développement Durable », qui couvrent un éventail diversifié de questions, notamment la transition écologique, l'égalité entre les sexes, le travail décent et la croissance économique, les villes et communautés durables, la paix, la justice et des institutions efficaces. Un projet considéré à la fois comme ambitieux et tangible qui vise à édifier un « référentiel commun pour le développement » et à la mise en place d'un « agenda indivisible » de mise en œuvre de ces objectifs définissant des priorités. Mais les ODD peuvent aussi faire controverse, soulever des conflits de priorités dans les interventions visant le(s) développement(s) et ces difficultés ne doivent pas être ignorées.

Ainsi, dans un monde du travail marqué par des perturbations, des incertitudes, des inconforts, des transformations techniques majeures, que désignent sans expliciter leurs enjeux industriels, la numérisation, les algorithmes, l'intelligence artificielle, mais marqué également par des aspirations, des besoins et des innovations, tout le monde est confronté dans l'agir au travail à des injonctions de plus en plus contradictoires. Pour autant, penser le changement et les contradictions qu'il soulève, ne signifie pas faire table rase des situations humaines de travail porteuses d'histoires et d'avenirs possibles pour ceux et celles qui s'y investissent. Autrement dit, les héritages construits au fil des expériences individuelles et collectives sont déterminants à repérer pour faire advenir les projets, les initiatives et in fine comprendre comment toute activité humaine est un essai permanent d'appropriation (ou de renormalisation) des divers milieux de vie au travail en pleine transformation.

Dans ce contexte où l'activité humaine est en prise avec la numérisation, la crise sanitaire, les risques écologiques et les alternatives de développement durable, l'objectif de ce congrès est de mieux comprendre ce qui se joue du point de vue du travail dans le monde d'aujourd'hui, pour contribuer le plus efficacement et le plus justement possible à sa transformation au meilleur bénéfice de l'intérêt général humain.

La question générale du congrès pourrait donc être formulée ainsi : **compte tenu du ou des diagnostics que l'on peut faire sur ce qui transforme aujourd'hui l'agir au travail, les « professionnels du savoir » sont-ils appelés, et dans quelle mesure, à reconsidérer leurs pratiques ? Comment est interpellé, si c'est le cas, l'exercice des métiers de la recherche, de la formation, de l'intervention ?**

Par rapport à cette question générale, les participants sont invités à centrer leur communication sur les questions complémentaires suivantes :

- En quoi les changements à l'œuvre sont-ils révélateurs ou créateurs de « nouvelles » professionnalités aussi bien dans les milieux scientifiques que dans ceux de la formation ou de l'intervention ? Autrement dit :

- Comment se renouvelle l'activité des chercheurs, des formateurs ou des professionnels de l'intervention ? Quels raisonnements, démarches, postures, compétences, méthodes et capacités réflexives propres à ces professionnalités, se dessinent, face au monde du travail d'aujourd'hui ? En quoi les façons de s'y prendre peuvent-elles se revendiquer de démarches transformatrices ?

- En général et particulièrement aujourd'hui, à quelles conceptions du travail et plus généralement de l'activité, renvoient les dispositifs d'intervention, de formation ou de recherche ?

- Quelle est la place de la pluridisciplinarité dans chacune de ces démarches ?

- Dans quelle mesure le point de vue de l'activité est-il essentiel pour créer les conditions d'un débat constructif dans des temps et des lieux différents et pour construire un monde commun ?

Le congrès pourrait accueillir également des propositions dont le questionnement est en périphérie de la question générale, en organisant un temps d'échange dédié.

COMMISSION ORGANISATRICE

Cunha Liliana (FPCEUP ; Centro de Psicologia da Universidade do Porto, Portugal)

Denny Jean Luc (Université de Strasbourg, France)

Duc Marcelle (Université de Toulouse, France)

Jean Rémy (Membre du bureau de la SIE, France)

Rollin Jacques (Société Internationale d'Ergologie, France)

Scherer Magda (Universidade de Brasília, Brésil)

Simon Théo (CNAM, Paris, France)

COMMISSION SCIENTIFIQUE

Bianco Mônica (Université Federal do Espírito Santo, Brésil)

Bellies Laurence (Airbus Helicopters, France)

Casas Alvaro (Administración Nacional de Educación Pública, Uruguay)

Cunha Liliana (FPCEUP; Centro de Psicologia da Universidade do Porto, Portugal)

Denny Jean Luc (Université de Strasbourg, France)

Duc Marcelle (Université de Toulouse, Certop, France)

Gaillard Irène (Université de Toulouse, Certop, France)

Goulart Joazeiro Edna (Universidade Federal do Piauí, Brésil)
Jean Rémy (Société Internationale d'Ergologie, France)
Lacomblez Marianne (CPUP – Centro de Psicologia da Universidade do Porto, Portugal)
Mollo Vanina (Université de Toulouse, Certop, France)
Verrisimo Marianna (Pontificia Universidade Católica de Minas Gerais, Brésil)
Rywalski Patrick (Haute Ecole Fédérale en formation professionnelle, Suisse)
Rollin Jacques (Société Internationale d'Ergologie, France)
Saint Martin Corinne (Université de Toulouse, Certop, France)
Scherer Magda (Universidade de Brasília, Brésil)
Taleb Abdesselam (Université de Tlemcen, Algérie)

Toutes les informations pour participer et s'inscrire au congrès seront disponibles très prochainement sur le site de la Société Internationale d'Ergologie : www.ergologia.org.

Un lien sera également disponible sur le site du laboratoire CERTOP.